

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

<p>DATE DE CONVOCATION 31.03.2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois Le 13 avril à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE 31.03.2023</p>	<p><u>Etaient présents :</u></p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19 PRESENTS 15 VOTANTS 17</p>	<p>Michel GUIARD, Bernard DELTRUC, Christine CHARPENTIER, Paul DUBRAY, Christine DELTRUC, Claude VAUTIER, Anne-Marie SANSONE, Véronique AUFFRET, David COPIER, Sylvie TOUGNE CABES, Arnaud BESSIERE, François BAVIERE, Jérémy CARON, Nicolas WISNIEWKI, Emmanuel MAES. Formant la majorité du conseil en exercice.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI, Arnaud BLIN</p> <p><u>Absentes :</u> Laurence VAN DER BEKEN, Rebecca DE PUERTAS JOSEPH</p> <p><u>Pouvoirs :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI à Christine DELTRUC Arnaud BLIN à Paul DUBRAY</p> <p><u>SECRETARE :</u> Emmanuelle MAES a été élue secrétaire de séance</p>
<p>Délibération N° 12/23</p> <p><u>Objet :</u></p> <p>REVISION DU PRIX DE LOCATION DU FOYER POLYVALENT Au 01/05/2023</p>	<p>Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs de la location du foyer polyvalent à compter du 01 mai 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Location sans vaisselle à compter du <u>samedi 9h30</u> : 500 € - Location sans vaisselle à compter du <u>vendredi 18h00</u> : 600 € - Location avec vaisselle 50 personnes à compte du samedi 9h30 : 550 € - Location avec vaisselle 50 personnes à compter du vendredi 18h00 : 650 € - Location avec vaisselle 80 personnes à compter du samedi 9h30 : 600 € - Location avec vaisselle 80 personnes à compter du vendredi 18h00 : 700 € - Caution dégradation : 400 € - Caution ménage non effectué : 120 € <p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ :</p> <p>DECIDE de modifier les tarifs de la location de la salle à compter du 01/05/2023, comme indiqués ci-dessus.</p> <p>Délibéré les jour mois et an que-dessus, Fait à Boissy l’Aillierie, le 14/04/20023</p> <p align="center"><u>Le Maire</u> : M. GUIARD</p>